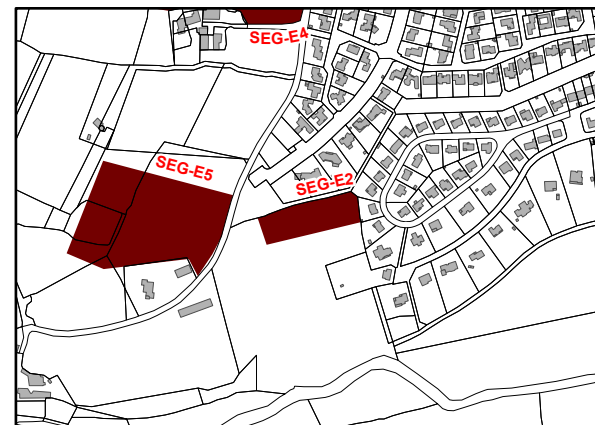




État des lieux



-  Secteurs retenus en extension de l'enveloppe urbaine
-  Zone humide
-  Zone inondable hors PPRI

Caractéristiques environnementales

- Proximité du site avec une ZNIEFF de type 2

Occupation du sol et paysage

- Parcelle recouverte d'une végétalisation prairiale peu développée avec beaucoup de sol nu
- Regroupement plus ou moins denses de saules, ronces et rosiers
- Une covisibilité sur un bâtiment remarquable (moulin)
- Présence d'un bassin d'orage à proximité

Caractéristiques urbaines

- Secteur situé au sud ouest du bourg
- Secteur en frange d'un quartier pavillonnaire
- Absence d'accès direct au site

Enjeux

- Intégration du bâti au tissu urbain existant
- Prise en compte de la covisibilité sur le moulin dans les futurs aménagements

Organisation de la desserte et des déplacements

- Un accès sera créé par la voie au nord du secteur

Formes urbaines et organisation du bâti

- Les constructions devront s'implanter qualitativement dans l'environnement architectural et paysager
- Les formes basses de bâti seront à privilégier afin de préserver une notion architecturale et paysagère

Insertion paysagère

- La frange paysagère existante et inventoriée en tant qu'élément de paysage devra être conservée dans la mesure du possible
- Le cône de vue présent au centre du site sera à préserver

Insertion environnementale

- Pas de mesure particulière



-  Principe d'accès
-  Frange paysagère à conserver si possible
-  Cône de vue à préserver

Programmation

Densité minimum de logements: 20 log/Ha

Typologie de logements: individuels

Surface : 0,54 Ha

Rythme d'urbanisation envisagé: Court terme